

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

---

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Kamasol vert

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT Benelux nv  
Filliersdreef 14  
B-9800 Deinze

Téléphone : +32-09/381 83 83

Téléfax : +32-09/381 83 64

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : infobnl@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Quality / Safety / Environment  
Téléphone: +49 (0) 2151 - 579 - 0

---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

---

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange liquide des sels organiques et inorganiques des fertilizers.

#### Composants dangereux

| Nom Chimique            | No.-CAS<br>No.-CE<br>Numéro d'enregistrement    | Classification                         | Concentration<br>(% w/w) |
|-------------------------|---|--|--------------------------|
| nitrate d'ammonium      | 6484-52-2<br>229-347-8<br>01-2119490981-27-XXXX | Ox. Sol. 3; H272<br>Eye Irrit. 2; H319 | >= 1 - <= 10             |
| nitrate de potassium    | 7757-79-1<br>231-818-8<br>01-2119488224-35-XXXX | Ox. Sol. 3; H272                       | >= 1 - <= 10             |
| acide orthophosphorique | 7664-38-2<br>231-633-2<br>01-2119485924-24-XXXX | Skin Corr. 1B; H314                    | >= 0,5 - <= 2            |

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexamé-tason en aérosol (atomiseur).
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

---

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau

Moyens d'extinction inappropriés : Mousse  
Poudre chimique sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Sable

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Ammoniac

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Pas de précautions spéciales requises.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter une exposition directe au soleil.  
Protéger de la chaleur.  
Ne pas laisser sécher.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Protéger de toute contamination.
- Précautions pour le stockage en commun : Non pertinent
- Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 12, Substances liquides non combustibles
- Température de stockage recommandée : 5 - 35 °C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernan.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

| Composants                 | No.-CAS   | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle                     | Base       |
|----------------------------|-----------|------------------------------------|--|------------|
| acide orthophosphorique    | 7664-38-2 | TWA                                | 1 mg/m <sup>3</sup>                        | 2000/39/EC |
| Information supplémentaire | Indicatif |                                    |  |            |
|                            |           | STEL                               | 2 mg/m <sup>3</sup>                        | 2000/39/EC |
| Information supplémentaire | Indicatif |                                    |  |            |
|                            |           | VLE 8 hr                           | 1 mg/m <sup>3</sup>                        | BE OEL     |
|                            |           | VLE 15 min                         | 2 mg/m <sup>3</sup>                        | BE OEL     |
|                            |           | TLV-C (fraction inhalable)         | 1 ml/m <sup>3</sup><br>1 mg/m <sup>3</sup> | autre(s)   |

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

|  |  |                            |                    |     |
|--|--|----------------------------|--------------------|-----|
|  |  | TLV-C (fraction inhalable) | 2 ml/m3<br>2 mg/m3 | AGW |
|--|--|----------------------------|--------------------|-----|

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance  | Utilisation finale       | Voies d'exposition              | Effets potentiels sur la santé  | Valeur               |
|----------------------|--------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------|
| nitrate d'ammonium   | Travailleurs             | Inhalation                      | Long terme - effets systémiques | 36 mg/m3             |
|                      | Travailleurs             | Contact avec la peau            | Long terme - effets systémiques | 5,12 mg/kg p.c./jour |
|                      | Consommateurs            | Ingestion                       | Long terme - effets systémiques | 2,56 mg/kg p.c./jour |
|                      | Consommateurs            | Inhalation                      | Long terme - effets systémiques | 8,9 mg/m3            |
|                      | Consommateurs            | Contact avec la peau, Ingestion | Long terme - effets systémiques | 2,56 mg/kg p.c./jour |
| nitrate de potassium | Travailleurs             | Inhalation                      | Effets systémiques              | 36,7 mg/m3           |
|                      | Travailleurs             | Contact avec la peau            | Effets systémiques              | 20,8 mg/kg           |
| Remarques:           | Durée d'exposition: 1 jr |                                 |                                 |                      |
|                      | Consommateurs            | Ingestion                       | Effets systémiques              | 12,5 mg/kg           |
| Remarques:           | Durée d'exposition: 1 jr |                                 |                                 |                      |
|                      | Consommateurs            | Contact avec la peau            | Effets systémiques              | 12,5 mg/kg           |
| Remarques:           | Durée d'exposition: 1 jr |                                 |                                 |                      |
|                      | Consommateurs            | Inhalation                      | Effets systémiques              | 10,9 mg/m3           |

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance  | Compartiment de l'Environnement      | Valeur     |
|----------------------|--------------------------------------|------------|
| nitrate d'ammonium   | Station de traitement des eaux usées | 18 mg/l    |
| nitrate de potassium | Eau douce                            | 0,45 mg/l  |
|                      | Eau de mer                           | 0,045 mg/l |
|                      | Valeur Limite Plafond                | 4,5 mg/l   |
|                      | Station de traitement des eaux usées | 18 mg/l    |

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Éviter le contact avec les yeux.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Remarques

: En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Protection de la peau et du corps

: non requis

Protection respiratoire

: Non pertinent

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux

: Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Aspect                           | : liquide   |
| Couleur                          | : divers  |
| Odeur                            | : inodore   |
| Seuil olfactif                   | : Donnée non disponible                             |
| pH                               | : env. 2,5, (20 °C)                                 |
| Point/intervalle de fusion       | : Donnée non disponible                             |
| Point/intervalle d'ébullition    | : Donnée non disponible                             |
| Point d'éclair                   | : Non applicable, Ce produit n'est pas inflammable. |
| Taux d'évaporation               | : Donnée non disponible                             |
| Inflammabilité (solide, gaz)     | : Ce produit n'est pas inflammable.                 |
| Limite d'explosivité, supérieure | : Non applicable                                    |
| Limite d'explosivité, inférieure | : Non applicable                                    |
| Pression de vapeur               | : Donnée non disponible                             |
| Densité de vapeur relative       | : Donnée non disponible                             |
| Densité                          | : env. 1,21 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)               |

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Solubilité(s)<br>Hydrosolubilité      | : soluble   |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Non applicable  |
| Température d'auto-inflammabilité     | : Non applicable  |
| Température de décomposition          | : Stable à température et pression ambiantes normales. Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec. |
| Viscosité<br>Viscosité, dynamique     | : Donnée non disponible   |
| Viscosité, cinématique                | : Donnée non disponible   |
| Propriétés explosives                 | : Non explosif  |
| Propriétés comburantes                | : Non applicable  |

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Au contact de bases fortes, de l'ammoniac est libéré.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, Hypochlorites, substances reagissant acide ou basiquement, substances susceptibles d'être inflammable ou oxydable, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des hydrocarbures chlorés, composés organiques.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx)  
Ammoniac

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

---

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

###### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

###### Composants:

###### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l  
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

###### **nitrate de potassium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,527 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

###### **acide orthophosphorique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.600 mg/kg  
Méthode: Ligne directrice 423 de l'OCDE

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

###### Produit:

Remarques: Peut irriter la peau.

###### Composants:

###### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: non irritant

###### **nitrate de potassium:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Remarques: Peut irriter les yeux.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritant

##### **nitrate de potassium:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit:

Résultat: non sensibilisant

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

##### **nitrate de potassium:**

Résultat: non sensibilisant

### Mutagenicité sur les cellules germinales

#### Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

##### **nitrate de potassium:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

### Cancérogénicité

#### Produit:

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

### Composants:

#### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

#### **nitrate de potassium:**

Remarques: N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

### Composants:

#### **nitrate d'ammonium:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

#### **nitrate de potassium:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Pas toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### Composants:

#### **nitrate de potassium:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### Composants:

##### **nitrate de potassium:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Rat

NOAEL: > 1.500 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 28 d

Espèce: Rat

NOAEL: = 256 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 52 w

Méthode: OCDE ligne directrice 453

Espèce: Rat

NOAEL: >= 185 mg/kg

Voie d'application: Par inhalation

Durée d'exposition: 2 w

Méthode: Toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

##### **nitrate de potassium:**

Espèce: Rat

NOAEL: >= 1.500 mg/kg

Durée d'exposition: 1 jr

### Expérience de l'exposition humaine

#### Produit:

Informations générales : Risque de formation de méthémoglobine.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

---

## SECTION 12: Informations écologiques

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 422 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 555 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour les algues : NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 83 mg/l  
Durée d'exposition: 168 h  
Type de Test: autre(s)  
Méthode: Donnée non disponible
- Toxicité pour les bactéries : CE 20 (boue activée): env. 850 mg/l  
Durée d'exposition: 0,5 h  
Type de Test: autre(s)  
Méthode: Donnée non disponible  
Remarques: L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
  
CL50 : 490 mg/l
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l  
Durée d'exposition: 10 jr

##### **nitrate de potassium:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 490 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : CL50 : >= 1.700 mg/l  
Durée d'exposition: 10 jr

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le produit fonctionne dans le sol comme engrais et est diminué en quelques semaines.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

##### **nitrate de potassium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3,1

##### **nitrate de potassium:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Produit:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### **nitrate de potassium:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Remarques: Donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

### Composants:

#### **nitrate de potassium:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
L'information donnée est basée sur les données obtenues à partir de substances similaires.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Vérifier la réutilisation en agriculture.  
Contacter le fabricant.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non pertinent

## SECTION 15: Informations réglementaires

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

### Texte complet pour autres abréviations

Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Ox. Sol. : Matières solides comburantes  
Skin Corr. : Corrosion cutanée

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECS - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Phi-

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Kamasol vert

Version: 1.2

Date de révision:  
15.01.2020

lippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR